

Se protéger contre les risques de cambriolage.

La règle des 3 S : Sécuriser - Surveiller - Signaler

Sécuriser son habitation

Protéger et renforcer les points d'accès.

Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus.

Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux.

Ne pas laisser les clefs (voiture, appartement) à la vue.

Fermer la porte à clefs même pour des absences de courte durée.

Eviter des signes révélant votre absence (courrier, prospectus...)

Ne pas laisser d'outils ou de matériel à l'extérieur (échelle, outillage...)

Entretien ou faire entretenir la végétation pour laisser l'habitation visible.

Surveiller l'environnement proche

Signaler ses dates d'absences prolongées à la gendarmerie.

Demander à un voisin d'être vigilant pendant votre absence.

Signaler toute présence suspecte en composant le 17. Véhicules ou individus semblant se livrer à un repérage des lieux. Notez des éléments d'identification.

Réunion publique 13 janvier à 18h—salle polyvalente

Nous avons encore à déplorer des actes de vandalisme : à peine installées, les guirlandes de Noël de l'allée du sainfoin ont déjà été coupées. Samedi matin, les services municipaux ont dû remettre en état ces éclairages.

Ordures ménagères : Le calendrier de collecte 2016 est distribué avec ce bulletin. Tarifs 2016 adoptés au conseil communautaire de décembre

Part fixe	1 pers	2 pers	3 pers	4 pers	5 pers	résidence secondaire
	43,20€	86,40€	129,60€	150,80€	172,10€	107,80 €

Part variable : Levée : 1,15 €/levée (1€ en 2015) Pesée : 0,20€/kg (0,17€)

Animations de janvier : renseignements 03 84 67 67 19

Dim 10 janv. 12h **Repas-Galette** Organisé par la Joie de vivre, Salle des fêtes.

Vend 22 janv
404^{ème}
Saint-Vincent

9h15 : couronnement des épousés. Une première procession se rendra au domicile des rendants (famille Desgrez)
10h : festivités religieuses
11h15 : La procession conduira la statue de saint Vincent chez les nouveaux bâtonniers : Mr et Mme Claude Hennequin de Colombier.
12h place des Halles. Danses traditionnelles par les Compars de Chanitte suivies du 55^{ème} chapitre de la confrérie de saint-Vincent.



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>



Les vœux du Maire

Mes chers concitoyennes et concitoyens, Ce dernier bulletin de 2015 est l'occasion de vous adresser, à toutes et à tous, nos meilleurs souhaits pour ces fêtes de fin d'année.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions au bénéfice de tous.

Bien que notre pays subisse toujours les effets d'un contexte économique et sécuritaire particulièrement difficile, soyez certains que le Conseil Municipal et moi-même saurons prendre en 2016 les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Je reformule les vœux pour que l'année 2016 vous apporte à vous-même et à vos proches, la joie, la réussite et la santé.

Info municipale n°85



Rencontre à l'EHPAD : les résidents accueillent les petits de la crèche sous les chants de Noël des enfants de l'école.



Gilles Teuscher

Elections régionales

Au premier tour, dimanche 6 décembre, 10 listes étaient en présence. Nous n'avons retenu que les 4 premières listes.

Au 2^{ème} tour, en grisé, seules 3 listes restaient en lice. (nombre / %)

	Inscrits	Votants %	exprimés	FN	U.D.	D.L.F	PS MRG	Votants %	exprimés	MONTEL FN	SAUVADET U.D.	DUFAY U.G.
Champlitte	811	418/52	398	139/35	116/25	16/2	95/24	504/62	478	171/36	165/33	142/30
Ch-la-Ville	77	33/43	32	14/44	6/19	2/6	4/12	45/58	44	21/48	8/18	15/34
Leffond	120	71/59	70	15/21	29/41	3/4	11/16	75/62,5	75	21/28	40/53	14/19
Margilley	103	57/55	52	14/27	11/21	3/6	21/40	64/62	59	13/22	19/32	27/48
Montarlot	78	53/68	47	19/40	16/34	2/4	5/11	61/78	59	25/42	25/42	9/15
Neuveville	112	56/50	56	27/48	17/30	2/4	6/11	65/58	63	28/44	22/35	13/21
Frettes	125	65/52	59	23/39	13/22	3/5	14/24	84/67	80	44/55	15/19	21/26
Totaux	1426	753/53	714	251/35	208/29	31/43	156/22	898/63	858	323/38	294/34	241/28

La région Bourgogne - Franche Comté à laquelle Champlitte appartient désormais, sera dirigée par une assemblée composée de 100 membres qui siègeront à Dijon. La liste majoritaire, conduite par Marie Guite Dufay, a recueilli 34,68 % des voix, 51 élus, François Sauvadet, pour l'UD, 32,89%, 25 sièges, Sophie Montel, 32,44 %, 24 sièges.

Champlitte, jusqu'à lors très excentrée dans la Franche Comté, peut avoir une carte à jouer de par sa position plus centrale dans la nouvelle région.

Une nouvelle infirmière s'installe à Champlitte, 11 allée du Sainfoin à partir du 4 janvier 2016. Laura Barthélémy rejoint notre commune après 2 ans et demi passés au CHU de Dijon. Tél : 03 84 64 87 22.

RAM relais assistantes maternelles

La communauté de communes a décidé de compléter l'offre "petite enfance" en créant un RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) avec la mise en place de permanences sur Champlitte, Dampierre sur Salon, Lavoncourt, Beaujeu. Ce RAM sera animé par Frédérique Tournoux.

Les assistantes maternelles de Champlitte sont invitées à se retrouver à la permanence rue du marché. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange gratuit. Elles y trouveront des conseils tant administratifs que professionnels. Prochaines rencontres : 14-28 janvier, 11 février 9h-12h.

Après la COP 21 à Paris : Comment une petite commune comme la nôtre peut apporter sa part à un grand projet ?

L'éclairage public : en juin 2013, le conseil municipal avait validé la proposition du SIED 70 préconisant, dans un but d'économie d'énergie, le renouvellement sur Champlitte et ses communes associées de 270 luminaires vétustes équipés de lampes à vapeur de mercure de 125 W et l'installation de 8 horloges astronomiques permettant une meilleure gestion des horaires de fonctionnement. Le coût total de l'opération s'élève à 43 000 € dont 11 000 à charge de la commune. Ces travaux permettront une économie annuelle de 14 000 € (8000 pour les nouvelles ampoules et 6000 € liés à une extinction nocturne des lumières, de 23 h à 4 h par exemple).

Les travaux sont pratiquement terminés à l'exception de 2 horloges et de quelques dysfonctionnements sur des luminaires. Tout sera en ordre début 2016 et le conseil municipal sera en mesure de décider, à l'instar de nombreuses collectivités, les périodes d'extinction de l'éclairage public.

Lumières de Noël : remplacement progressif de toutes les ampoules par des leds beaucoup plus économes en énergie.

Le projet de parc éolien sur le territoire de Leffond, initié en 2007, avance. Suite à l'enquête publique de novembre, le commissaire enquêteur a rendu son rapport. La prochaine étape sera le passage devant la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) en

principe début 2016.

Le dernier conseil municipal a validé l'implantation de quelques éoliennes sur le territoire de Frettes. (voir ci-contre)

Impact sur la planète ?

La production d'électricité verte, à notre échelle, assure la réduction des impacts écologiques.

9 éoliennes à Leffond 24 Mégawatts, entre 4 et 6 à Frettes : 16 à 20 MW. 1 MW production équivalente à la consommation de 1000 hab (40 MW = 40 000 hab)

Économie en termes de réchauffement de 30000 Tonnes de CO₂.

